



HAL
open science

REFLEXIONS ET ACTIONS SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AMENITES SOCIALES L'EXEMPLE DE LA VILLE DE SOUKRA DANS LE GRAND TUNIS

Moez Bouraoui, Boubaker Houman

► **To cite this version:**

Moez Bouraoui, Boubaker Houman. REFLEXIONS ET ACTIONS SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AMENITES SOCIALES L'EXEMPLE DE LA VILLE DE SOUKRA DANS LE GRAND TUNIS. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. 13 p. hal-00520184

HAL Id: hal-00520184

<https://hal.science/hal-00520184>

Submitted on 22 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



REFLEXIONS ET ACTIONS SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AMENITES SOCIALES

L'EXEMPLE DE LA VILLE DE SOUKRA DANS LE GRAND TUNIS

Moez BOURAOUI^{*}, Boubaker HOUMAN^{**}

Résumé — (Arial 9) Texte du résumé (250 mots maximum).

Dans les pays du Sud, avec l'explosion urbaine contemporaine, les espaces agricoles péri et intra-urbains demeurent les lieux privilégiés de projection de la ville. Lorsque celle-ci s'étale au point de générer une véritable région urbaine, comme dans les grandes villes des pays du Maghreb (Rabat, Alger, Tunis), le recul des espaces verts/ouverts de nature agricole est tel que leur importance se réduit, dans le paysage, à quelques parcelles interstitielles.

En Tunisie par exemple, au moment où le phénomène périurbain était à son apogée (1970-1980), les plans nationaux de développement visaient plutôt à améliorer les secteurs industriel et touristique au détriment de l'activité agricole. Ce n'est qu'au début des années 1980 que les pouvoirs publics se sont engagés à intervenir en faveur du milieu rural périphérique. Depuis, le désir de contenir l'expansion urbaine des grandes villes tunisiennes, et tout particulièrement le Grand Tunis, est sans cesse affiché.

Toutefois, et dans celui-ci, le processus de développement massif de l'urbanisation demeure partout visible et les espaces agricoles, qui jadis assuraient l'approvisionnement de la capitale en produits frais, continuent à régresser.

Dans ce contexte, il nous a semblé opportun de s'intéresser aux conditions techniques d'amélioration de la gestion des ressources agricoles dans la région du Grand Tunis.

Cet intérêt s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche-action soulevant la question de l'avenir de l'agriculture urbaine en tant qu'activité multifonctionnelle valorisant l'environnement urbain et favorisant le développement socio-économique de la communauté des petits agriculteurs subissant les contraintes de la ville et de son évolution.

Mots clés : Agriculture urbaine, gestion des ressources naturelles, développement durable, enjeu social

* Moez BOURAOUI, 32 rue de Mokhtar Attia 2046 Sidi-Daoud (La Marsa), Tunisie.
Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement et de l'Urbanisme.

boumoez@yahoo.fr

** Boubaker HOUMAN, 17 rue du Niger 1002 Le Belvédère Tunis, Tunisie.
Faculté des Sciences de Tunis.

houmanbob@yahoo.fr

INTRODUCTION

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la croissance urbaine s'est accompagnée d'un processus de transformation des zones agricoles à l'intérieur comme à la périphérie des villes. Processus qui, à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, s'est à la fois accéléré et diversifié, de sorte qu'il a modifié aussi bien la morphologie que l'organisation socio-spatiale et environnementale des territoires urbains.

Les territoires urbains compacts, denses, centripètes, etc. cède, de ce fait, progressivement la place à de nouvelles formes de villes qui s'étalent sur des étendues de plus en plus large marquées par une forte dédensification urbaine et une structuration autour d'importants espaces verts/ouverts, essentiellement agricoles.

Toutefois, et de part le monde, la gestion de ces espaces n'a, pendant longtemps, fait l'objet d'aucune politique spécifique et rigoureuse. Ce n'est que très récemment, et suite à l'émergence des conflits spatiaux et des tensions sociales induits par le processus de périurbanisation, que dans certains pays du Nord (Pays-Bas, France, Etats-Unis, Canada, etc.), les acteurs publics ont tenté de réagir en faveur d'une meilleure organisation de débordement des enveloppes urbaines sur les espaces agricoles périphériques. Ces initiatives, souvent axées sur une vision spatiale et paysagère, prennent rarement en compte les exigences techniques et économiques indispensables à la survie des exploitations agricoles.

Dans les pays du Sud, les espaces agricoles péri et intra-urbains demeurent, en revanche, quasiment exclus de tout projet d'aménagement urbain et constituent pour les planificateurs des réserves foncières pour la projection de la ville. Lorsque celle-ci s'étale, le recul de ces espaces est tel que leur importance se réduit, dans le paysage, à quelques parcelles interstitielles accompagné d'une marginalisation de la profession agricole touchant en particulier les « petits » agriculteurs.

En Tunisie par exemple, au moment où le phénomène périurbain était à son apogée (1970-1980), les plans nationaux de développement visaient plutôt à favoriser l'extension du tissu industriel et de l'infrastructure touristique au détriment de l'activité agricole. Ce n'est qu'au début des années 1980 que les pouvoirs publics ont tenté d'intervenir en faveur du milieu rural périphérique, notamment par la promulgation d'une loi relative à la protection des terres agricoles. Le désir de contenir l'expansion urbaine des grandes villes telles que Sfax, Sousse, Gabès, Hammamet et, tout particulièrement, la capitale Tunis et ses environs est devenu, depuis, de plus en plus affiché.

Cependant, dans le Grand Tunis, et en dépit de la bonne volonté de mieux maîtriser l'évolution du phénomène périurbain, les résultats des recherches et analyses des données statistiques et d'enquêtes de terrain démontrent que cette tendance déstructurant l'assise socio-spatiale du territoire régionale risque de perdurer, avec un déficit grandissant des espaces agricoles et une paupérisation des petits « *fellahs* » urbains et périurbains.

Dans ce contexte, qui bouleverse sensiblement les équilibres sociaux, économiques et environnementaux déjà fragiles, il nous a semblé opportun de s'intéresser à l'agriculture urbaine en tant que composante de projet d'innovation territoriale ralliant aménités sociales et valorisation environnementale.

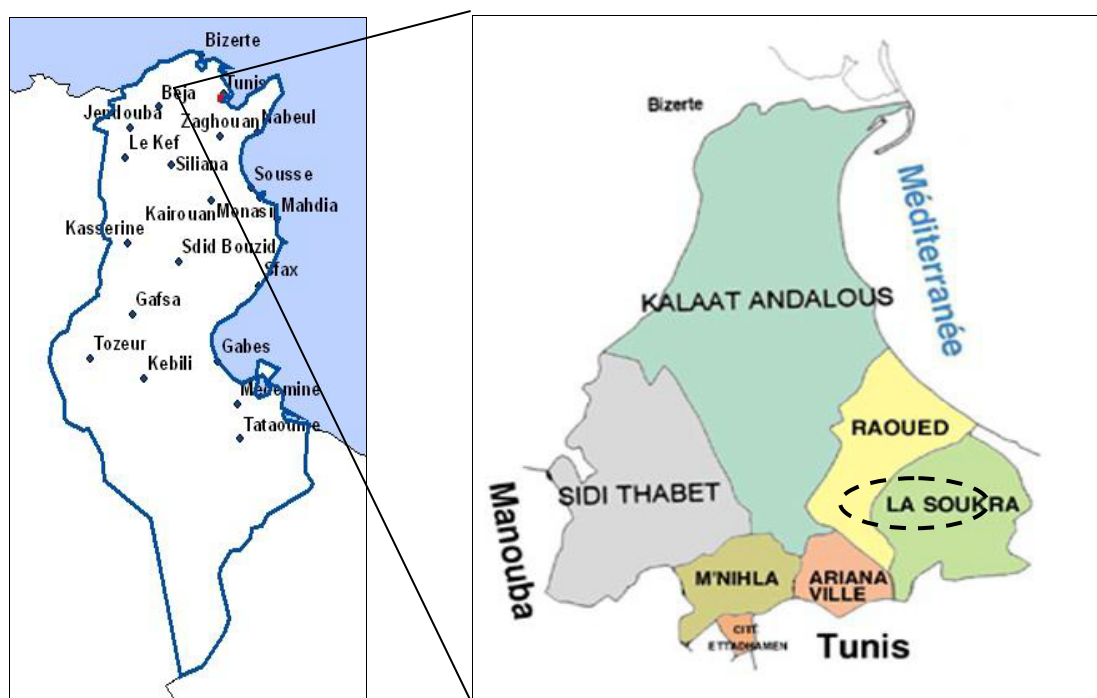
Cet intérêt s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche-action participatif et interdisciplinaire financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI, Canada) et appuyé par les autorités locales et nationales.

Sa mise en application se produit, depuis plus de deux ans, sur le territoire d'une ville tunisoise se nommant La Soukra. Ce choix a été motivé par le fait que La Soukra représente un véritable laboratoire territorial recelant en son sein toutes les problématiques d'une ville en situation de rupture avec son identité agricole.

1. LA SOUKRA : PROTOTYPE D'UNE VILLE EN MUTATION

La Soukra est une ville de la banlieue Nord de l'agglomération tunisoise située à seulement 6 kilomètres de la capitale Tunis (fig.1). Rattachée administrativement au Gouvernorat de l'Ariana, elle donne son nom à une délégation ainsi qu'à une jeune municipalité créée en 2002. Composée de plusieurs quartiers, en majeure partie populaires, et abritant près de 100.000 habitants, La Soukra est considérée parmi les communes les plus peuplées de la région du Grand Tunis.

Figure 1. Carte de localisation de la ville de La Soukra



Jusqu'à la fin des années soixante, la plaine de Soukra avait essentiellement une vocation agricole (la surface agricole utile couvrait à elle seule 75% de la superficie totale) et correspondait à une véritable ceinture verte de la ville de Tunis. Plusieurs types de cultures étaient pratiqués comme les cultures céréalières (blé tendre, blé dur, orge), les cultures fourragères (luzerne, bersem, avoine, sorgho et maïs) et les cultures maraîchères. L'arboriculture était, elle aussi, florissante : agrumes, grenadiers, pêchers, abricotiers, etc.

L'utilisation des eaux usées traitées (EUT), provenant de la station d'épuration de Cherguia, dès le début des années 1970, en complément aux eaux de la nappe, a permis d'entretenir l'activité agricole, mais, parallèlement, elle a été à l'origine d'une réduction dans le choix des cultures. Plus de 650 hectares de terres agricoles du territoire de l'Ariana-Soukra recevaient annuellement, à travers un réseau d'irrigation enterré, l'équivalent de 3000m³/ha d'eau améliorée par l'eau de Oued Ellil. Etant strictement réglementée, la réutilisation de ces ressources en eau non conventionnelles a privé les agriculteurs de la diversification des

cultures sources de rentabilité et garante d'une sécurité de revenus (culture maraîchère et fruitières).

Une telle situation a entraîné la reconversion de certains agriculteurs vers d'autres spéculations, notamment l'élevage. Les petits agriculteurs, au moyen financiers extrêmement limités, ont purement et simplement abandonnés l'activité agricole. Les terres cultivées du périmètre irrigué par les eaux usées traitées (EUT) ont ainsi vu leur surface chuter de 650 ha, en 1970, à 440 ha, en 1982, pour se limiter aujourd'hui à 260 ha seulement, les 390 autres sont en état de friche.

Par ailleurs, la vulnérabilité d'une partie des terres agricoles (140 ha) à l'inondation liée à la remontée de la nappe, d'une part, et à la présence d'une barrière artificielle, empêchant l'écoulement des eaux de surface vers la sebkha (zone humide fortement salée) d'autre part a contraint plusieurs familles d'agriculteurs à abandonné leurs activités.

Le dernier diagnostic sur l'occupation des sols a révélé ainsi que le territoire de la commune de La Soukra compte près de 530 ha de terres en friches.

L'amplification de ces contraintes a entraîné l'émergence de plusieurs pressions socio-économiques et environnementales assez préoccupantes.

Les pressions socio-économiques identifiées sont liées aux principaux facteurs suivants :

- Multiplication des contraintes urbaines entravant le développement de l'activité agricole (spéculation foncières, pressions immobilières, morcellement des terres, indivision, problèmes de voisinage...).
- Marginalisation des espaces agricoles dans les stratégies de planification du territoire urbain local.
- Déstructuration de la cohérence socio-spatiale induite par à la prolifération des secteurs non déclarés et des activités informelles.
- Pratique d'une agriculture traditionnelle peu rentable et vieillissement de la population des agriculteurs.
- Démotivation des jeunes en vers la pratique de l'activité agricole considérée actuellement comme peu lucrative.
- Absence de stratégie de reconversion dans le domaine agricole (persistance de l'élevage malgré la hausse des prix des aliments de bétail, manque de savoir-faire technique).
- Baisse de la rentabilité des exploitations se traduisant par une diminution sensible des revenus agricoles.
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires pour des raisons d'insolvabilité.
- Absence d'une vision collective et d'une dynamique participative favorables au maintien de l'activité agricole.

Sur le plan environnemental, les investigations de terrain montrent que le phénomène d'hydromorphie et de salinisation des terres et des eaux souterraines constituent un des problèmes essentiels de l'abandon de l'activité agricole, notamment dans les zones limitrophes de la sebkha. De plus, la transformation d'une partie importante des terres en friche en décharges sauvages constituent actuellement une source de nuisances pour les habitants et une charge complémentaire pour la municipalité.

Dans ce cadre social et environnemental urbain assez complexe, bien à l'image de celui de la plupart des villes de la région MENA, le projet de recherche que nous développons, en collaboration étroite avec les partenaires limitrophes (décideurs locaux, régionaux et nationaux, agriculteurs, ONGs, etc.), tente, en effet, de contribuer à la résorption de certaines de ces pressions, mais surtout d'initier une dynamique agri-urbaine à l'échelle du

territoire de la ville. L'idée directrice structurant l'ensemble de ses intentions et objectifs porte sur la mise en place d'une série d'expérimentations sur la valorisation des eaux pluviales et grises traitées en agriculture urbaine pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté des petits agriculteurs.

2. UN PARTENARIAT POUR UN PROJET AGRI-URBAIN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La diversité des acteurs agissant dans un territoire urbain constitue souvent le principal handicap entravant la réussite de tout projet de planification ou d'aménagement intégré. Souvent lié à des conflits d'intérêt, notamment dans les pays en développement, cet handicap ne peut être contourné que par l'adoption d'une approche participative impliquant les différents intervenants et valorisant leur compétence et savoir-faire. La mise en œuvre d'un processus d'instauration de projet d'innovation urbaine en dépend profondément. La démarche de partenariat multi-acteurs a constitué, en effet, l'ossature du protocole méthodologique de notre projet de recherche. L'objectif fondamental étant la construction commune et concertée d'un projet agri-urbain pour la ville de La Soukra.

Pour conduire ce projet vers son aboutissement, le travail développé a été scindé en trois étapes méthodologiques complémentaires : Diagnostic, expérimentation pilote et actions à l'échelle du territoire.

Le diagnostic a porté sur l'établissement d'une base de données sur l'état des lieux de la ville de Soukra tant à l'échelle socio-économique et démographique qu'à celle relative à l'occupation des sols, à l'utilisation des ressources en eau et à la dynamique territoriale en cours. Les activités menées pour l'élaboration de cette base se résument comme suit :

- L'identification des différents acteurs directement et indirectement concernés par le projet et l'établissement des conventions de partenariat avec eux et entre eux.
- L'étude et l'analyse de l'état des lieux sur les conditions environnementales et socio-économiques de la ville. Ce travail a été réalisé en appliquant la méthode MPAP (Multistakeholders Participatory Action Planning), et en insistant sur la dimension genre.
- L'étude, par le moyen d'enquêtes et d'entretiens avec les agriculteurs et les organisations agricoles locales, des systèmes de fonctionnement des exploitations agricoles en difficulté et l'analyse de leur itinéraire technique.
- L'organisation de forums de sensibilisation et de discussion en collaboration étroite avec les acteurs sociaux de la ville afin de connaître et faire connaître la dynamique territoriale en cours.
- L'utilisation des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) pour la cartographie de l'occupation des sols.

L'expérimentation pilote a été conduite sur une friche sociale couvrant près de 4000 m² et située au cœur d'un quartier populaire de la ville de La Soukra. Ce site représente en soi un modèle assez représentatif des petites exploitations agricoles de la commune. Le modèle expérimentale implanté est composé de :

- Un système de collecte et de stockage des eaux pluviales ;
- Une unité de production de cultures maraichères sous serres ;
- Une filière de traitement des eaux grises ;
- Une station de production et d'élevage des plantes ornementales irriguées par les eaux grises traitées.

Ce modèle a été conçu sur la base d'une étude coût/bénéfice permettant de mesurer ses performances économiques et de faciliter son éventuelle transposition chez les petits agriculteurs, notamment en matière de coût d'investissement.

Le processus de transposition de l'expérimentation pilote à l'échelle du territoire a nécessité, dans une première phase, des investigations de terrain, assez complexes, impliquant l'ensemble des partenaires limitrophes et, dans une seconde phase, l'implantation des unités de production à l'échelle du ménage. L'objectif visé par cette démarche consiste à fédérer l'ensemble des acteurs dans une démarche de gouvernance participative **local pour la mise en œuvre d'un projet de territoire viable et durable.**

La première activité menée dans ce cadre a porté sur la définition des critères de sélection des agriculteurs bénéficiaires.

Basés sur les résultats d'une enquête menée auprès de plus d'une centaine d'agriculteurs et de nombreuses discussions avec l'ensemble des partenaires, en particulier la Municipalité, la délégation et les agriculteurs eux-mêmes, les principaux critères de sélection définitivement arrêtés, conformément aux objectifs scientifiques et aux valeurs éthiques du projet, se résument comme suit :

- Motivation des agriculteurs : degré d'appropriation et aptitude de coopération.
- Niveau de revenu global (agricole et extra-agricole) : revenu inférieur ou égal à 450 DT/mois pour un ménage composé au moins de 5 personnes.
- Vulnérabilité du ménage (femme veuve ou divorcée, chef d'exploitation handicapé ou au chômage, etc.).
- Disponibilité de la main d'œuvre familiale : permanente ou occasionnelle.
- Implication effective ou potentielle de la femme dans la conduite et la gestion de l'exploitation agricole.
- Acceptabilité de la réutilisation des eaux grises traitées en cultures autorisées.
- Taille de l'exploitation : entre 0,1 et 1,5 ha favorables au développement de petites entreprises agricoles urbaines adaptées au contexte socio-spatial des pays en développement.

En se basant sur ces critères, 20 agriculteurs ont été sélectionnés pour constituer le groupe de bénéficiaires avec qui des conventions de partenariat ont été établies.

Suite à l'engagement des agriculteurs partenaires, le processus de transposition a évolué selon les activités suivantes :

- Réalisation d'études sur les mesures d'adaptation de l'expérimentation pilote chez les agriculteurs.
- Organisation de sessions de formation à l'intention des bénéficiaires sur les techniques sur les techniques de valorisation des eaux pluviales en serriculture et des eaux grises traitées en cultures ornementales.
- Assistance des agriculteurs partenaires à la mise en place de l'infrastructure de collecte des eaux pluviales et grises ainsi qu'à l'installation des serres (du choix des cultures à la production).
- Soutien des agriculteurs dans le circuit de distribution et de commercialisation des produits.
- L'engagement d'un processus de création d'une structure locale, de type Groupement de Développement Agricole (GDA), qui représente les agricultures et organise leur activité.

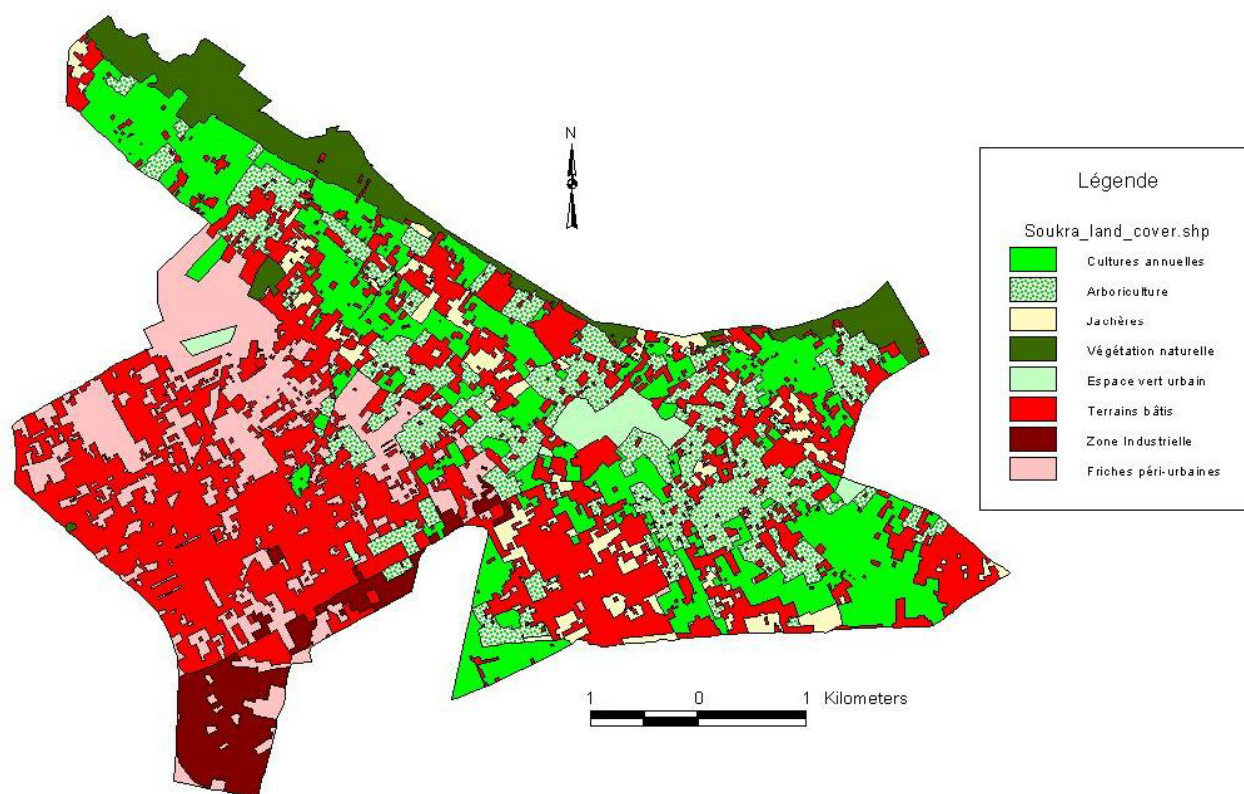
3. LA RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DE L'INNOVATION URBAINE

3.1. Un diagnostic pour mieux orienter l'action

Comme évoqué plus haut, le diagnostic réalisé à l'échelle du territoire a constitué la base de notre recherche-action participative. Les résultats qui en sont issus portent sur l'analyse de l'occupation des sols, d'une part, et l'identification du profil socio-économique de la communauté des agriculteurs, d'autre part.

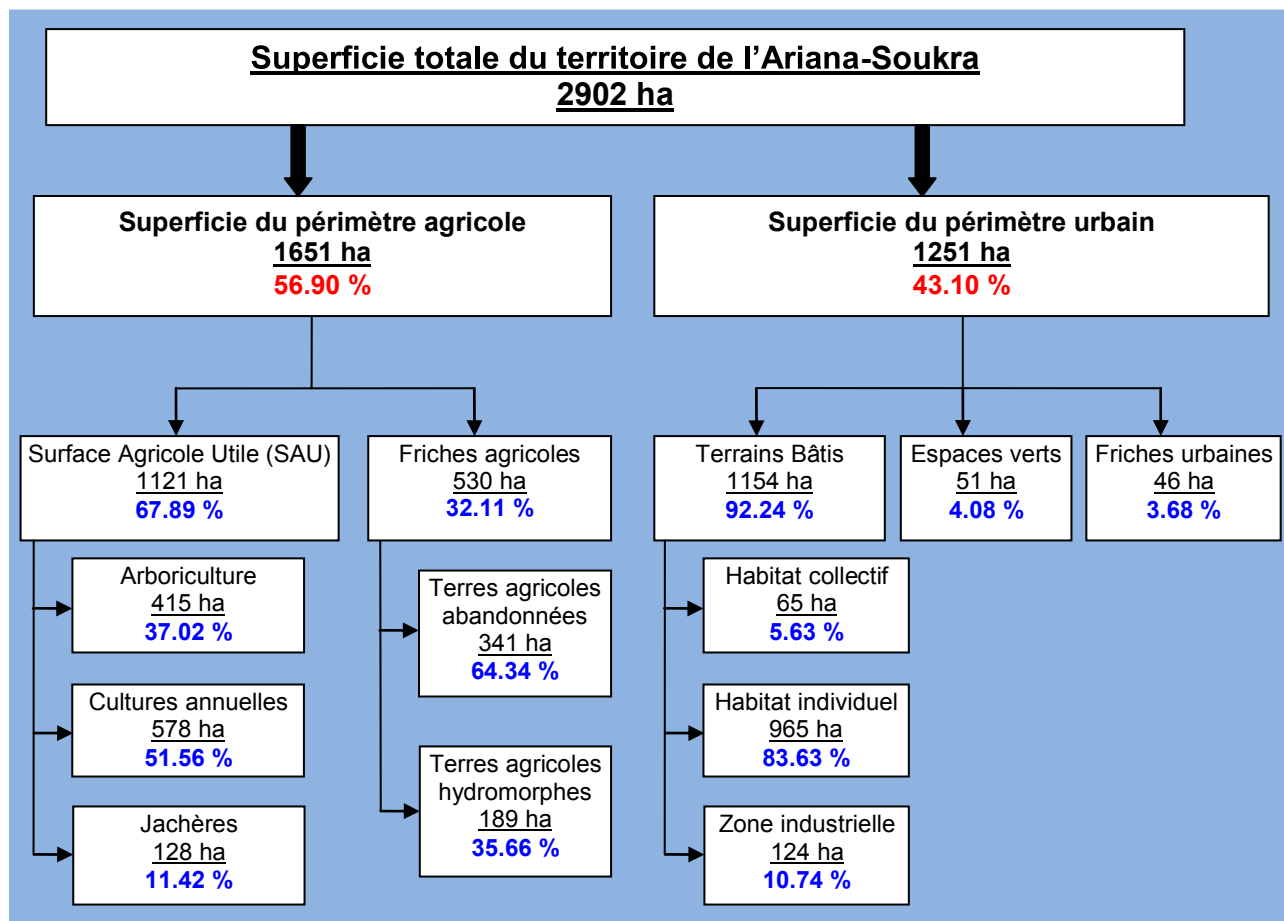
L'analyse de l'occupation des sols de la commune de La Soukra a montré que les terres agricoles occupent 57% du territoire dont plus du tiers se trouve en état de friches (*figure 2*)

Figure 2. Carte de l'occupation des sols de la commune de Soukra



Le tableau ci-dessous étaye les différents modes d'occupation des sols en mettant en exergue le phénomène de friche sociale.

Tableau 1. Répartition des modes d'occupation des sols dans la commune de Soukra

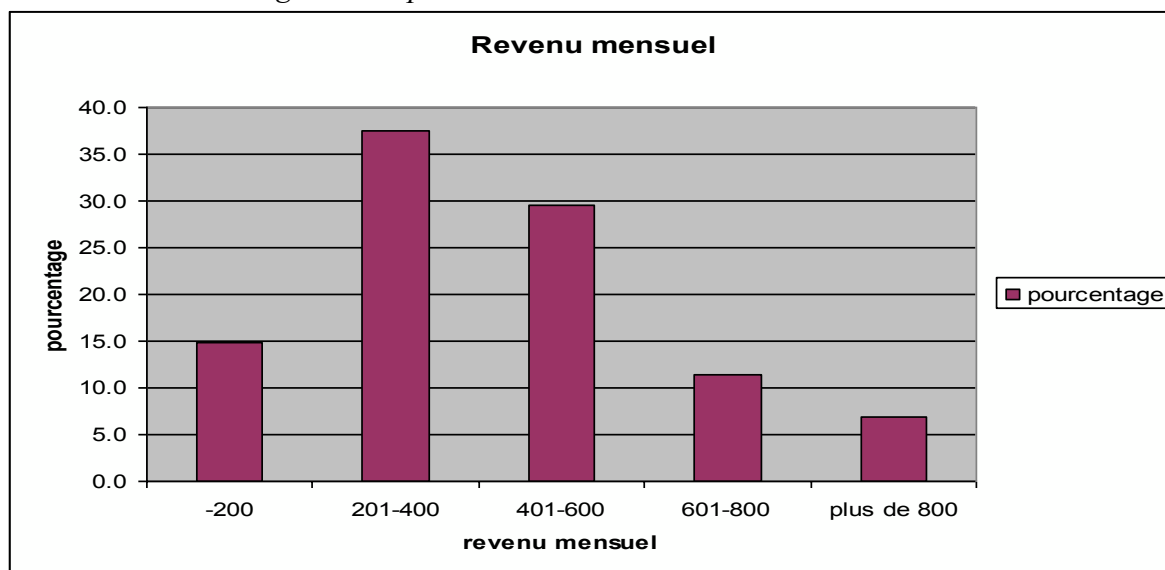


En se basant sur les résultats de cette répartition, il s'avère que l'extension urbaine exerce une pression de plus en plus visible sur les terres agricoles (43,10%). L'abondance des friches dans le périmètre agricole (32,11%) traduit, à cet égard, l'importance de ce phénomène et explique la tendance des agriculteurs à abandonner leur activité.

Par ailleurs, l'enquête réalisée auprès de 100 ménages de la communauté des agriculteurs en vue d'identifier leur **profil socio-économique**, a démontré que :

- Le revenu moyen des agriculteurs est estimé à 3000 Dinars Tunisiens (soit près de 2300\$US) par an et par ménage. En se référant au seuil fixé par l'ONU qui est de 1,25 \$US/jour/personne, nous constatons que les petits agriculteurs de Soukra disposent d'un revenu faible pour subvenir à leurs besoins.

Figure 3. Répartition du revenu mensuel



- Le mode de faire-valoir le plus répondu est la propriété privée (plus de 60% des agriculteurs sont propriétaires).
- La moyenne d'âge observée des agriculteurs enquêtés est de 56 ans. Cette moyenne traduit un certain vieillissement de la population agricole et soulève la question de la succession et par conséquent de la durabilité de l'activité agricole telle que pratiquée actuellement.
- La majorité des agriculteurs de la zone d'étude ont un niveau de scolarité qui ne dépasse guère le niveau primaire.
- La taille moyenne des ménages des agriculteurs est de 6 personnes. Comparée à la taille du ménage à l'échelle nationale et avec celle du Grand Tunis, qui sont respectivement de l'ordre de 4.53 et 4.21 personnes, la taille moyenne du ménage des agriculteurs de la Soukra est considérée comme étant assez élevée.
- L'activité agricole constitué pour 55% des ménages enquêtés l'unique source de revenu. Par ailleurs, 25% exercent un deuxième emploi extra-agricole (enseignant, chauffeur de taxi, cadre moyen dans le secteur public ou privé, ouvrier occasionnel, commerçant, etc.). Les 20 restants affichent une démotivation et un certain désenchantement quant à la pratique de l'exercice de l'activité agricole vue sa faible rentabilité. Les exploitations qu'ils gèrent sont généralement en état de friche ou partiellement exploitées pour subvenir aux besoins de la famille.

Le croisement de l'ensemble de ces données socio-économiques confirme la situation défavorisée de petits agriculteurs de la ville de La Soukra, et a permis de les classer en trois catégories :

- Catégorie 1 : Exploitants pratiquant encore l'agriculture, mais de manière traditionnelle et sur des petites superficies (entre 0,1 et 1,5 ha).
- Catégorie 2 : Exploitants pratiquant l'élevage (bovin et ovin) et disposant d'une terre agricole en friche.
- Catégorie 3 : Agriculteurs propriétaires de terres ayant abandonné l'activité agricole pour des raisons techniques ou économiques (manque de moyens financiers, terres inondées, accumulation des contraintes urbaines, etc.).

Enfin, les données issues du travail de diagnostic ont été intégrées dans une base de données numérique mise à la disposition des autorités municipales. L'objectif étant de leur fournir un outil d'aide à la décision en matière de gestion et de planification du territoire.

3.2. L'expérimentation comme préalable à la validation

L'identification des différentes pressions environnementales et contraintes socio-économiques, par le biais de l'analyse diagnostique, a orienté l'équipe de recherche et ses partenaires vers la conception d'un modèle de valorisation de l'espace agricole spécifiquement adapté au milieu urbain en mutation.

Entre enjeux environnementaux et aménités sociales, le modèle en question s'est articulé autour de trois composantes fondamentales :

- Mobilisation de ressources en eaux additionnelles et non conventionnelles, choix incontournable pour les pays en condition de pénurie comme la Tunisie ;
- La reconnaissance de la dimension multifonctionnelle de l'agriculture urbaine ;
- Amélioration des conditions de vie de la communauté des petits agriculteurs.

L'expérimentation de ce modèle s'est produite sur une friche agricole urbaine située au cœur d'un quartier populaire. Evoluant en tant qu'unité de production horticole, à la fois autonome et intégré, il est composé d'un système de collecte et de stockage des eaux pluviales valorisées dans l'irrigation des cultures maraîchères sous abri-serres et d'une filière de traitement des eaux grises réutilisées dans l'arrosage des cultures ornementales.



Ph.1+2 : Bassin de collecte des eaux pluviales valorisées dans l'irrigation des cultures sous abri-serres



Ph.3+4 : Filière de traitement des eaux grises réutilisées dans l'arrosage des cultures ornementales

Fonctionnel depuis près de deux années, le modèle expérimentale a été validé par les différents partenaires de la recherche ainsi que par des évaluateurs extérieurs tant sur le plan scientifique et technique que social et économique.

Suite à cette validation, le processus d'élargissement de l'expérience à l'échelle du territoire a été ainsi engagé.

3.3. Vers un projet agri-urbain d'aménagement du territoire local

L'élargissement du modèle expérimental concerne un échantillon d'une vingtaine d'agriculteurs partenaires.

Sa mise en œuvre a nécessité un travail d'adaptation intensif propre à chaque site d'implantation et au type de ménage concerné. Trois variantes ont été définies dans le cadre de ce processus :

- Variante « Valorisation eaux pluviales » ;
- Variante « Valorisation eaux grises traitées » ;
- Variante « intégrée » correspondant à la duplication du projet pilote.

Chacune de ces variantes se décline en sous-variantes régies par le mode des cultures pratiquées : sous-serre, plein champs, hors-sol, Héliciculture, arboriculture et culture ornementale.

Le tableau ci-dessous énumère les variantes de valorisation des eaux pluviales et/ou des eaux grises traitées, les sous-variantes qui leur sont rattachés selon le type des cultures pratiquées et le nombre de répétition désagrégé par genre.

Tableau 2. Variantes et sous-variantes des expérimentations menées chez les agriculteurs(ices) partenaires

Variantes expérimentales	Sous-Variantes	Nombre de répétition
Variante « Valorisation eaux pluviales »	SM ¹	3 (3 Femmes)
	SM + CPC ²	2 (2 Hommes)
	SM + EB ³	1 (1 H)
	SM + CPC + EB	1 (1 H)
	SM + HC ⁴	2 (2H)
	SM + CHS ⁵	2 (1F et 1H)
Variante « Valorisation eaux grises traitées »	CO ⁶	2 (2F)
	CO + Arbo autorisée ⁷	2 (2H)
	Arbo autorisée	3 (1F et 2H)
	Arbo autorisée/TI ⁸	1 (1F)
Variante « intégrée »	SM + CO ⁹	3 (2H et 1 F)

¹ SM : Serriculture Maraîchère

² CPC : Culture Plein Champ

³ EB : Elevage Bovin

⁴ HC : Héliciculture

⁵ CHS : Culture Hors Sol

⁶ SM : Serriculture Maraîchère

⁷ Arbo autorisée : Arboriculture autorisée, à savoir l'oléiculture et l'agrumiculture

⁸ Arbo autorisée/TI : Arboriculture autorisée sur terres inondées

⁹ CO : Culture Ornementale

Réflexions et actions sur l'avenir de l'agriculture urbaine : entre enjeux environnementaux et aménités sociales

Bourou M. et Houman B.

Le lancement de l'intervention à l'échelle du territoire communale semble entraîner une dynamique collective rassemblant agriculteurs, décideurs et organisations locales agissant dans le secteur agricole et celui de l'aménagement urbain. La matérialisation de cette dynamique se traduit par l'accès des agriculteurs à la sphère décisionnelle locale, notamment par la tenue de forums de discussion au siège de la municipalité, et inversement par l'intérêt de plus en plus affichés des acteurs locaux à la reconquête de l'identité agricole de la ville de La Soukra.

L'analyse de la situation actuelle démontre également une reconnaissance du concept d'agriculture urbaine en tant qu'activité économique améliorant les conditions de vie des petits « *fellahs* » et composante spatiale valorisant l'environnement urbain et le cadre de vie de la population locale.



Ph.5 : Forum de discussion réunissant agriculteurs, décideurs et chercheurs



Ph.6 : Récolte de tomates chez une des agricultrices partenaire



Ph.7+8 : Deux unités de production intégrées dans le paysage urbain



4. CONCLUSION : L'AGRICULTURE COMME INSTRUMENT DE L'INNOVATION URBAINE ?

« *Ville nature* », « *ville campagne* », « *ville jardins* », « *ville discontinue* », « *ville mobile* », « *ville entre les villes* », etc. constituent une somme de néologismes pour qualifier les différents profils des villes contemporaines. La multiplicité de ces qualificatifs traduit au fond la complexité des situations en rapport avec l'évolution actuelle des villes.

La « production » de ces nouvelles formes de villes est surtout le produit d'une importante évolution du rapport qu'entretiennent les sociétés urbaines contemporaines à l'espace aussi bien urbain que rural.

Si ce rapport est généralement fondé sur une appropriation esthétique des campagnes urbaines dans les pays du Nord, il est particulièrement marqué dans les pays du Sud par le besoin d'accès à la propriété foncière, notamment dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. De plus en plus croissant, ce besoin est souvent accompagné d'autres phénomènes qui contribuent à l'amplification du processus de fragilisation de l'agriculture en milieu urbain et de marginalisation de l'espace qu'elle occupe dans les stratégies de planification territoriale.

Désormais, l'accumulation des contraintes induites par ces phénomènes entravant le développement de l'activité agricole, place les acteurs institutionnels et les planificateurs urbains des pays du Sud devant un délicat problème d'arbitrage, car deux politiques sont envisageables : protéger et promouvoir l'agriculture urbaine, parce qu'elle répond à la fois aux besoins d'alimentation et de valorisation de l'environnement urbain et d'amélioration des conditions de vie des habitants, en particulier les plus démunis, ou, au contraire, s'engager dans une politique d'urbanisation intensive.

En Tunisie, le choix des acteurs publics semble s'orienter vers la première alternative. Pour se faire, ils ne cessent de multiplier initiatives et actions en faveur de la protection et de la valorisation des espaces naturels et agricoles encore présents dans les territoires urbains.

Bien qu'à ses prémices, l'évolution de ces initiatives et actions traduit une prise de conscience politique sur l'intérêt de la préservation de l'agriculture urbaine tant à l'échelle environnementale qu'économique et sociale. Devant être relayé par les professionnels de l'aménagement du territoire, cet intérêt devrait se traduire dans les faits par l'insertion de l'agriculture dans les programmes d'innovation urbaine, et ce en sa qualité d'instrument d'organisation du tissu urbain et périurbain des grandes agglomérations tunisiennes en perpétuelle mutation, et tout particulièrement le Grand Tunis.

C'est à l'intersection de la volonté politique et de l'action pratique susmentionnées que se situe le projet de recherche-action objet de cet article. Mené par un groupe de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'acteurs territoriaux en collaboration étroite avec les agriculteurs, les résultats qui en sont issus révèlent que la reconnaissance du concept d'agriculture urbaine par les acteurs agissant directement sur l'aménagement des villes peut ouvrir une nouvelle voie dans les politiques d'innovation urbaine ralliant enjeux environnementaux, aménités sociales et valorisation des identités territoriales.